



Mémento

Règles d'hygiène Lors d'une période de pandémie grippale en établissement scolaire

Rappel mode de transmission

La transmission du virus de la grippe se fait selon deux modes

⇒ **Le mode direct** par les **voies respiratoires** (toux, éternuements, postillons, salive...)

La personne grippée va par sa toux, ses éternuements disperser dans l'air ambiant des microparticules contaminées par le virus qui vont pouvoir être inhaler par les personnes séjournant à proximité.

⇒ **Le mode indirect** par tous les **objets** situés sur la trajectoire des microparticules contaminées ou les mains du malade s'il les a placées devant sa bouche avant de tousser ou d'éternuer. Il suffit qu'une autre personne touche ces objets (*) et porte ensuite la main à la bouche, au nez, aux yeux pour être à son tour contaminée.

(*) Poignée de porte, fenêtre, téléphone, souris et clavier d'ordinateur, robinet, papier, billets de banque, chariot de supermarché...)

Principales règles d'hygiène d'usage

⇒ **Se laver les mains** régulièrement au cours de la journée, au savon (sans bague ni vernis) ou les désinfecter avec une solution hydro alcoolique (si absence de point d'eau)

Les sécher avec un essuie-mains jetable ou un système soufflant

⇒ **Eviter le contact direct** avec les personnes de mon entourage (serrer la main, s'embrasser etc.)

⇒ **Utiliser** des mouchoirs en papier, des serviettes jetables

⇒ **Au niveau des locaux**, aérer régulièrement les pièces, procéder au nettoyage des surfaces de contact tous les jours avec un nettoyant ménager approprié.

⇒ **Afficher** ces règles et les rappeler régulièrement. De nombreux documents pédagogiques peuvent être téléchargés sur les sites suivants :

www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Plaque_Hugo.pdf

www.inpes.sante.fr/grippeAH1N1/proteger.html

www.pandemie-grippale.gouv.fr/

www.sante-sports.gouv.fr/

Principales règles d'hygiène en cas de premiers symptômes

En présence d'une personne présentant des symptômes grippaux :

⇒ Continuer à appliquer les règles d'hygiène de base (lavage des mains, restriction des contacts directs -*distance minimum sanitaire 1 à 2 m-*, nettoyage des surfaces)

⇒ Restreindre la contamination directe en faisant porter un **masque anti-projections** à la personne malade ou en l'absence de masque, lui demander de se couvrir la bouche, le nez, avec un mouchoir jetable chaque fois qu'elle tousse, éternue ou crache.

Le mouchoir est ensuite jeté **par le malade** dans une poubelle (avec couvercle si possible) munie d'un sac poubelle. Le lavage ou la désinfection des mains du malade est impérative suite à ce geste.

Les masques anti-projections usagés des malades doivent être placés dans des sacs en plastique munis d'un lien pour la fermeture. Il est recommandé d'utiliser le circuit des **DASRI** (déchets de soins à risques infectieux) pour l'évacuation de ces déchets contagieux. Il faut rappeler que les établissements scolaires possédant une infirmerie se

doivent d'appliquer la législation concernant l'élimination des DASRI (*code de la Santé Publique Art-R 1335-1 et suivants*)
En cas d'impossibilité (principalement pour les particuliers, ou les écoles, un double emballage est nécessaire pour être jetés dans la poubelle d'ordure ménagère).

Les masques FFP2 doivent être portés par le personnel soignant ou toute autre personne exposée directement au virus et donc en contact prolongé, étroit et régulier avec des malades.

➔ **Nettoyage des objets** et surface utilisés par le malade : utiliser un produit ménager désinfectant adapté.
Le lavage de la vaisselle peut se faire avec de l'eau très chaude additionnée d'un détergent ou en lave vaisselle, le linge avec une lessive ordinaire à 60°